



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 15.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 21 Pour : 21 Contre : 0

Date de la convocation : 12 février 2019

L'an deux mille dix neuf et le dix neuf février à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGOUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. PONS. M.VALMY.

Pouvoirs : Mme ALEXANDRE à M. FERRARI. M. PEGOURIE à M. GADEN. M. THOMAS à M. MANERO. Mme VERNIER à Mme BALAGUE. Mme VIGNE DREUILHE à M. ANDRE.

Absents excusés : MM. POUVILLON. PEGOURIE. THOMAS. Mmes VIGNE DREUILHE. OVADIA. ESTAUN. DENES. LABORDE. ALEXANDRE. FOISSAC. VERNIER.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE HENRI MATISSE : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2019

Exposé :

Une délibération n°6.2019 décidant de la réalisation des travaux thermiques de l'école maternelle Matisse et sollicitant un financement auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local a été votée par le Conseil municipal le 16 janvier 2019.

Elle prévoyait le vote d'une nouvelle délibération entérinant le programme définitif ainsi que son montant.

Le programme définitif de l'opération de rénovation thermique de l'école Matisse porte sur :

- le remplacement des menuiseries après opération de désamiantage,
- la pose de brise-soleils orientables ou stores sur une partie des menuiseries,

- l'isolation des combles,
- l'isolation des façades par l'extérieur et reprises utiles des réseaux en façade,
- la pose de ventilation double-flux ou simple-flux dans les salles,
- la pose d'une PAC intégrée à la ventilation double-flux du dortoir,
- le déplacement de radiateurs et l'installation de robinets thermostatiques,
- le remplacement d'éclairage,
- l'alimentation électrique des nouvelles installations et les reprises utiles,
- les créations ou reprises utiles de placo ou faux-plafonds.

L'estimation de l'opération en phase APD a été évaluée par le maitre d'œuvre à 405 020 € HT.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : la réalisation des travaux thermiques de l'école maternelle Henri Matisse.

Article 2 : d'approuver le coût estimatif de l'opération en phase APD pour un montant de 405 020 € HT et son plan de financement.

Article 3 : de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20190219-19022019_15-DE
Reçu le 27/02/2019
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
27/02/2019

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE